

Courant solaire mieux rétribué

DELÉMONT Les Services industriels (SID) ont fait passer au début de cette année de 10 à 17 centimes par kWh le tarif de reprise de l'énergie photovoltaïque pour les 225 producteurs privés de la capitale qui accueille également les 25 centrales des SID. Cette augmentation leur permettra d'encaisser sur un an quelques centaines de francs supplémentaires qui devraient participer à couvrir leurs coûts sans pénaliser les autres consommateurs.

«Grâce à une stratégie à long terme et au modèle de prêts citoyens pour le finance-

ment des installations solaires des SID, Delémont a d'ores et déjà atteint les objectifs fixés pour 2025 dans la Stratégie 2050+ de la Confédération en termes de développement du photovoltaïque», se félicitent les SID dans un communiqué reçu hier. Ils y précisent que, dès le 1^{er} avril, les propriétaires d'installations photovoltaïques pourront opter pour un autre modèle de reprise, basé sur les tarifs dynamiques trimestriels du marché, publiés par l'Office fédéral de l'énergie. Les SID ne le recommandent pas, car sensible aux fluctuations du marché. **TB**